

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

(S.A.V.S) DE LA HAUTE CORSE -Délégation départementale de la Haute Corse.

- **Missions du SAVS pour la MDPH 2B:**

- Le SAVS informe les personnes atteintes d'un handicap moteur, oriente et accompagne leur demande auprès de la MDPH.
- Le SAVS évalue les besoins de la personnes concernant les aides techniques, l'aide animalière et les aides exceptionnelles en relation avec la MDPH2B.
- Suite à cette évaluation, il transmet à la CDAPH les préconisations qui favoriseront la mobilité et le maintien à domicile de la personne handicapée.

- **Qui peut contacter le SAVS ?**

- Les personnes atteintes de handicap moteur et leur familles.

- **Contacter le SAVS:**

Pour obtenir des informations, évaluer vos besoins, orienter et accompagner vos demandes, vous pouvez contacter le SAVS par téléphone

- Tél : 04 95 34 11 46 ; fax :04 95 34 13 64
- Adresse : Résidence San Pedru Bat A - Route Royale - 20600 BASTIA
- Courriel :apf.2b@wanadoo.fr

- **Liens :**

- +INFOS sur le [SAVS 2B](#)
- Liste des [produits et prestations PCH](#)
- Site internet APF : www.apf.asso.fr